



EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Objectifs

- Connaître les moyens de secours et d'extinction EPI et ESI, savoir les utiliser lors d'un départ de feu.
- Connaître les consignes de sécurité générales et particulières de son établissement, son entreprise.
- S'assurer de la vacuité des accès des secours.
- Evacuer le public en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les personnes à situation handicap.

Contenu :

ORGANISATION THEORIQUE

Le feu

- Les textes législatifs et réglementaires
- L'organisation de la sécurité incendie.
- La théorie du feu « le triangle du feu ».
- L'incendie : Naissance et propagation
- Causes et conséquences des incendies
- Faits divers sur les incendies.
- Les classes de feux
- Les différents agents extincteurs
- Les divers moyens d'extinction
- Les différents extincteurs (portatifs, sur roues)
- Le robinet d'incendie Armé (RIA)
- Les vérifications périodiques
- Les bouches, poteaux d'incendie privés et moyens divers
- Le matériel ESI
- Le SSI

L'évacuation

- L'organisation de l'évacuation
- L'alarme et l'alerte
- L'encadrement et le responsable de l'évacuation
- Guide et serre-file
- La panique et le sur accident
- La mise en sécurité du public
- Le point de rassemblement
- Les plans
- Les consignes et la main courante
- Scénario de l'évacuation « Qui ? Quoi ? Comment ? Où ? »
- Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent
- Organisation pour la pratique
- Vidéo départ de feu, relever les anomalies

Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :

Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;

Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

Type de public :

L'ensemble du personnel

Durée : 1 Jour - 7 Heures

Prérequis : Être Equipier de Première Intervention

ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le point de rassemblement, l'accueil des secours..., (Avec l'accord du Chef d'entreprise)
- Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique par chaque stagiaire.
- Mise en œuvre des tuyaux plats (trainasse) incendie sur les poteaux ou bouches d'incendie et les raccorder aux accessoires d'extinction et au robinet diffuseur.
- Mise en pratique de l'utilisation du matériel ESI.
- Information sur l'utilisation de la couverture anti-feu.
- Informations sur les coupures de fluides.
- Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :

« Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froides ».

- Débriefing avec les équipes lors des scénarios.
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

Matériels :

Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, extincteurs, bac à feu écologique, générateur de fumées.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif
- Participatif
- Travail en groupes ou sous-groupes
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation)

Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité.
- La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement. (Une ½ journée de préparation.).
- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou niveau supérieur.

Devis sur demande

Pour tout renseignement

Contactez-nous :

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention
Tel : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com